

Regard Béthemontois



SOMMAIRE

Page 3	L'EDITORIAL
Page 4	VIE LOCALE <ul style="list-style-type: none">• Horaires Mairie• Vous avez seize ans C'est l'age du recensement• L'agence postale de Villiers Adam• Les résultats du recensement
Page 5	AGENDA
Page 6	VIE LOCALE <ul style="list-style-type: none">• Informations sur la vie du Conseil Municipal
Page 7	CONNUNAUTÉ DE COMMUNES
Page 9 à 11	LE DOSSIER <ul style="list-style-type: none">• L'eau de notre robinet
Pages 12 & 13	L'ASSAINISSEMENT
Pages 14 & 15	RESTAURATION SCOLAIRE
Pages 16	L'ENFANCE <ul style="list-style-type: none">• Les effectifs 2012 / 2013• Le Budget
Page 17	VIE SCOLAIRE <ul style="list-style-type: none">• Plantation d'un arbre• Spectacle de Noël
Page 18 & 19	LE COIN DES SPORTIFS <ul style="list-style-type: none">• Cyclo cross• Slot Racing• Gymnastique• Equitation
Pages 20	INFO TRAVAUX <ul style="list-style-type: none">• Le cimetière• Les travaux de Voirie• Le préau de l'école• La cantine scolaire
Page 21	Béthemont en fête
Page 22 à 24	VIE LOCALE <ul style="list-style-type: none">• Poivre de Cayenne• 11 novembre 2012• Remise des médailles du travail• Animation de Noël
Page 25	LES ACTIVITES DU C.C.A.S <ul style="list-style-type: none">• Le Noël des aînés
Page 26	Le petit homme
Page 27	VIE LOCALE <ul style="list-style-type: none">• Le carnet

Photographie de la couverture :
Le lavoir communal

Rédaction, photos et impression
réalisées par l'Equipe Municipale
Responsable Christèle BRUNETTI

L'Editorial



Si j'ai souhaité que soit mis à l'honneur le lavoir communal en couverture de ce Regard Béthemontois, c'est que ce patrimoine lié à l'eau illustre parfaitement les temps forts de l'année 2012, ainsi que ceux à venir pour les prochaines années.

Bien entendu, je veux tout d'abord évoquer le dossier de l'assainissement, qui, cette année a pris une nouvelle impulsion avec la création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry que j'ai l'honneur de présider. Ce dossier est loin d'être fini, je ne manquerai pas de vous tenir informé régulièrement des avancées que nous réaliserons.

Puis, je souhaite souligner l'action de quelques personnes qui ont su faire revivre notre lavoir le temps d'une pièce de théâtre qui s'est déroulée cet automne, et qui a rencontré un grand succès.

Enfin, nous étions nombreux à espérer pouvoir bénéficier d'une eau potable de meilleure qualité avec une teneur en calcaire beaucoup moins importante à la sortie de nos robinets.

C'est chose faite depuis le 1er janvier 2013.

Ces trois dossiers ne doivent pas occulter notre Plan Local d'Urbanisme. À la suite de l'enquête publique, le commissaire enquêteur me remettra prochainement son rapport. Aussi, ce sera à nouveau au Conseil Municipal de plancher sur ce dossier avant de l'approuver. Dans le prochain Regard Béthemontois un dossier complet sera consacré à notre Plan Local d'Urbanisme.

Pour finir mon propos, je souhaite remercier tous les Béthemontois qui ont contribué à leur manière, à l'embellissement de notre village pendant ces fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite, au nom de tous les élus du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2013.

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE



La Mairie

Horaires d'ouverture

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 30 à 12 h 00
Jeudi :	09 h 30 à 12 h 00
Vendredi :	16 h 00 à 18 h 00
Samedi :	09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous.

Tel : 01.34.69.27.01

Mail : mairie.bethemont-laforet@wanadoo.fr

Vous avez seize ans C'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en janvier, février et mars 1997, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'État (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

L'agence postale de Villiers Adam



LA POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30 à 11h30
Mardi	8h30 à 11h30
Mercredi	8h30 à 11h30
Jeudi	15h00 à 17h00
Vendredi	8h30 à 11h30
Samedi	9h30 à 12h00

Les résultats du recensement



L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques a communiqué à la fin du mois de décembre 2012 les derniers chiffres officiels du recensement de la population.

Aussi, suite au recensement de la population effectué en janvier et février 2012 l'I.N.S.E.E a comptabilisé 429 personnes à Béthemont-la-Forêt. À partir de ce chiffre l'I.N.S.E.E nous a communiqué le nouveau chiffre de la population légale millésime 2010, qui est de 426 habitants pour notre village c'est le chiffre de référence et officiel depuis le 1^{er} janvier 2013.

Calendrier des collectes des déchets



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les mercredis 20 février, 20 mars et 17 avril 2013.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnets, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les vendredis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 22 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril 2013.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille :

- Du 1^{er} novembre 2012 au 28 février 2013 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h, les dimanches de 9h/12h30, les mardis et jours fériés la déchetterie est fermée.

- Du 1^{er} mars 2013 au 31 octobre 2013 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h/18h, les dimanches de 9h/12h30, les mardis et jours fériés la déchetterie est fermée.

- Champagne-sur-Oise vous accueille :

- Du 1^{er} novembre 2012 au 28 février 2013 les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h et les dimanches de 9h/12h30, les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

- Du 1^{er} mars 2013 au 31 octobre 2013 les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h/18h et les dimanches de 9h/12h30, les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal vous convient le **mardi 19 mars 2012 à 9h30** au monument aux morts du cimetière de Béthemont-la-Forêt pour commémorer le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Concert de l'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

L'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts vous convie à un voyage musical le **dimanche 3 février 2013 à 15h30** à la Maison de l'Isle Adam. Participation libre.

Rencontre autour du père Joseph Wresinski



Samedi 9 février à 20h00 à l'école communale, nous vous proposons une soirée pour découvrir qui était le père Joseph Wresinski (1917-1988), résident de Béthemont-la-Forêt de 1982 à 1988 (6 rue de Montubois) et son oeuvre, à partir de témoignages de Béthemontois, d'un film sur le Père Joseph.

Le père Joseph Wresinski est le fondateur du mouvement international ATD Quart Monde. Il est à l'origine d'un courant de pensée et d'action qui a profondément influencé la politique sociale en France et dans le monde. Le centre de recherches, de mémoire et de formation d'ATD Quart Monde est à Baillet-en-France.

La fête des jeux en bois

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts convie petits et grands le **samedi 9 Février 2013** à l'Isle Adam au centre sportif Amélie MAURESMO pour découvrir ou redécouvrir les jeux de bois.

VIE LOCALE

Informations sur la vie du Conseil Municipal

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 NOVEMBRE 2012

9 élus étaient présents,

Attribution d'une subvention exceptionnelle aux coopératives scolaires des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry :

Monsieur Bertrand VERGNAUD, Adjoint au Maire, reprend le bilan financier de la fête communale, ce qui amène à un bénéfice de 1 797.63 €. Monsieur Le Maire, propose donc aux élus de répartir la subvention exceptionnelle aux deux écoles, proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés soit pour Chauvry 599.21€ et pour Béthemont-la-Forêt 1 198.42 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle aux coopératives des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry,

Affectation du don anonyme :

Monsieur Le Maire précise que la Commune a reçu un don anonyme d'un montant de 5 000€, accompagné d'un courrier. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, deux abstentions Messieurs Jacques CORMERY et Claude POUILLART, accepte le don et informe que le don est déposé sur le compte 7713 « libéralités reçues ».

Décision modificative N° 3 au budget 2012 :

Monsieur Patrice GLANDIERES Conseiller Municipal rappelle que le 28 juin dernier, en Conseil Municipal, une information a été donnée au sujet du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). En conséquence, la Commune de Béthemont-la-Forêt doit s'acquitter de la somme de 878€, qui n'était pas prévu au budget primitif. De plus afin d'équilibrer quelques articles il convient d'apporter des modifications au budget primitif, il est proposé de diminuer de 878,00 € l'article 022 dépenses imprévues de fonctionnement, d'augmenter de 878,00 € l'article 73925 fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales, de diminuer de 22 520,00 € l'article 2153 réseaux divers, d'augmenter de 22 000,00 € l'article 2151 réseaux de voirie et de 520,00 € l'article 2183 matériel de bureau et informatique, enfin de diminuer de 10 630,00€ l'article 2158 autre matériel et outillage et d'augmenter de la même somme l'article 2131 bâtiments publics. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la décision modificative N° 3.

Convention avec l'État pour être centre d'enregistrement des demandes de logements sociaux :

Monsieur Claude POUILLART, Adjoint au Maire, précise que suite à la réforme des demandes de logements sociaux, qui est intervenue au 1^{er} avril 2011, chaque collectivité est devenue guichet d'enregistrement et doit signer avec le Préfet de Région une convention qui fixe les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrements. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention et les actes afférents et procéder à sa mise en œuvre.

Instauration du taux de la taxe d'aménagement :

Monsieur Le Maire rappelle que depuis le 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (TA) se substitue à la taxe locale de l'équipement (TLE). En l'absence de décision du Conseil Municipal, le taux est fixé à 1%, pour une année reconductible. Aussi Monsieur Le Maire propose de revenir à l'ancien taux appliqué pour la TLE, soit 3%, sur l'ensemble du territoire communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'institution d'un taux de 3% sur l'ensemble du territoire communal, à compter du 1^{er} janvier 2013,

Désignation des représentants au Syndicat des Eaux d'Île de France :

Monsieur Le Maire rappelle qu'en fin d'année dernière, le SIAEP a été dissolu pour intégrer le SEDIF. Dans le cadre de cette intégration prochaine, il convient de désigner des représentants soit un délégué titulaire et un délégué suppléant, par commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la désignation de Messieurs Gérard WAGENTRUTZ en tant que délégué titulaire et Monsieur Claude POUILLART en tant que délégué suppléant

COMMUNAUTE DE COMMUNES
De la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 14 décembre 2012

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2013

L'année 2012 est marquée par la mise en œuvre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. Le poids financier correspondant augmentera progressivement dans les prochains exercices. Parallèlement, on peut constater une suppression de certains financements, ce qui aura un impact sur la section de fonctionnement du budget 2013.

Prévisions 2013 : L'élaboration du budget se fait d'une part sans la connaissance exacte des bases fiscales prévisionnelles 2013 qui seront communiquées dans le courant du premier trimestre par la Direction Générale des Impôts

Pour le budget d'investissement 2013 : Il est proposé, comme les années précédentes, de limiter les investissements afin de reconstituer les fonds nécessaires aux besoins d'une deuxième tranche de vidéo protection dans les exercices prochains.

- Les recettes se composent de l'excédent capitalisé, du fonds de compensation TVA et de l'autofinancement.
- Pour 2013 au chapitre dépense d'investissement il est prévu l'acquisition de matériel informatique, de matériel festif et les études liées à la 2^{ème} tranche de vidéo-protection

Sur le budget de fonctionnement 2013 : Les actions initiées seront poursuivies telles que le service instruction du droit des sols, la lutte contre les graffitis, la lutte contre les dépôts sauvages, le Fonds de concours voirie, le service de portage de repas, les contrats de maintenance et de téléalarme pour l'anti-intrusion, la participation piscine et la fête intercommunale des jeux en bois.

- Les recettes de fonctionnement proviennent de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les remboursements sur salaire des communes suite à la mise à disposition de la secrétaire pour des replacements, des impôts locaux, des dotations et fonds de péréquation et des recettes liées aux prestations de services.
- Les dépenses de fonctionnement se décomposent en frais de personnel, de l'action contre les graffitis, du fonds de concours voirie, de la participation à la piscine, de la prise en charge des contrats de maintenance et de téléalarme pour l'anti-intrusion, de l'organisation de la fête des jeux en bois, du portage des repas à domicile, de l'adhésion aux différentes structures intercommunales, de l'harmonie intercommunale et le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.

2. Augmentation du prix du repas facturé

La Communauté de Communes a mis en place un service de portage de repas à domicile en liaison froide. Ce service a été effectif dès le mois de septembre 2009.

Ce service est réservé aux personnes âgées des communes membres dès lors que la demande concerne la liaison froide. Le repas est fourni sans interruption toute l'année et 7 jours sur 7. Il comprend le pain, une entrée, un plat, un fromage et un dessert.

La Communauté de Communes ne participe pas sur le prix du repas qui est totalement répercuté tant pour le prix d'achat du repas que pour les frais relatifs aux transports, au personnel, etc...

Ainsi pour tenir compte des différentes augmentations et charges de personnel et coûts liés à l'utilisation d'un véhicule, le conseil communautaire a fixé le prix du repas à 7,50 € à compter du 1er janvier 2013.

LE DOSSIER

L'eau de notre robinet



Depuis plus de 50 ans, notre commune a fait le choix de la coopération intercommunale pour permettre à ses habitants de disposer d'un service de l'eau fiable et garantie. Confier la production et la distribution de l'eau potable à cet échelon intercommunal nous a permis de bénéficier depuis toutes ces années d'une meilleure cohérence de gestion, d'une mutualisation des moyens et des interconnexions des réseaux.

L'eau qui nous était délivrée jusqu'au 1^{er} janvier provenait de trois forages situés près de l'Oise, sur le territoire de la commune de Mériel. Directement pompée dans la nappe phréatique, elle ne recevait comme traitement qu'une simple adjonction de chlore. Même si notre eau a toujours été conforme aux normes sanitaires en vigueur, elle présentait une teneur en calcaire importante. Si une eau calcaire n'est en rien dangereuse pour la santé, elle peut avoir des conséquences néfastes sur votre plomberie et vos appareils électroménagers.

Dans le cadre de la coopération intercommunale, les élus des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de Chauvry qui regroupe les communes de Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Frépillon, Mériel et Villiers Adam) ont mené depuis 2 ans une réflexion quant aux solutions qui nous permettraient de disposer d'une eau moins calcaire.

Souhaitant éviter une augmentation importante du coût de l'eau qu'aurait entraînée la construction d'une usine de dé-carbonatation, les Conseils Municipaux ont fait le choix d'une solution alternative, l'adhésion au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

Après des travaux de raccordement au réseau principal du SEDIF, vous disposez depuis 1^{er} janvier de l'eau nanofiltrée de l'usine de Méry-sur-Oise mais également de la qualité et de la haute technicité du service de l'eau potable du SEDIF, encore améliorées depuis le 1^{er} janvier 2011 avec le nouveau contrat de délégation de service public.

Nous enregistrerons au passage une baisse du prix de plus de 20% (calculée sur la base du prix HT de la part eau potable pour une consommation annuelle de 120 m³) et des nouveaux services, à l'instar de la télé-relève progressivement installée sur le territoire du SEDIF, et du programme Eau Solidaire pour venir en aide aux ménages les plus démunis. Cette solution va permettre également de disposer de la sécurité d'alimentation en eau qui repose sur le secours mutuel entre les 3 usines du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France.

Avec l'eau nanofiltrée, tous les habitants de notre village bénéficient d'une eau beaucoup plus douce et avec des standards de qualité renforcée...



Le plus grand service public d'eau en France



ADHÉSION DES SYNDICATS DES VALLÉES DE CHAUVRY ET DU SAUSSERON Déploiement progressif des outils et des projets

ABONNÉS

- Rattachés dès le 1^{er} janvier 2013
- Facture - contrat au cours du 1^{er} semestre 2013

PROJETS NOVATEURS

- ServO, centre de pilotage de l'ensemble du Service de l'eau
- Res'Echo, pour une plus grande maîtrise des pertes en eau
- QualiO, la traçabilité de l'eau de la ressource jusqu'au robinet
- TéléO, un réseau intelligent au service des abonnés

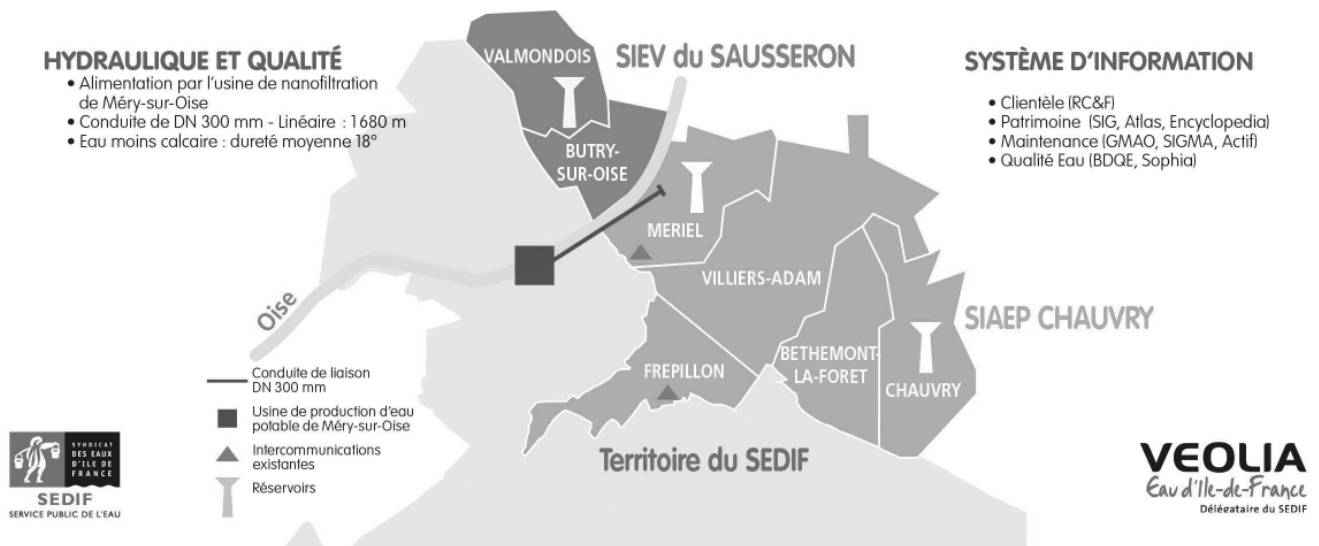
HYDRAULIQUE ET QUALITÉ

- Alimentation par l'usine de nanofiltration de Méry-sur-Oise
- Conduite de DN 300 mm - Linéaire : 1680 m
- Eau moins calcaire : dureté moyenne 18°

SIEV du SAUSSERON

SYSTÈME D'INFORMATION

- Clientèle (RC&F)
- Patrimoine (SIG, Atlas, Encyclopedial)
- Maintenance (GMAO, SIGMA, Actif)
- Qualité Eau (BDQE, Sophial)



Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) assure désormais avec l'arrivée des 7 nouvelles communes l'alimentation en eau potable de 149 communes depuis le 1er janvier 2013, réparties sur 7 départements d'Ile-de-France, excepté Paris, soit plus de 4 millions d'usagers. Avec près de 750 000 m³ d'eau produits chaque jour, c'est le plus grand service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe. Le SEDIF a confié l'exploitation du Service de l'Eau à Veolia Eau d'Ile-de-France, dans le cadre d'une délégation de service public qui a pris effet le 1er janvier 2011 pour une durée de 12 ans.

Un contrôle renforcé

Parmi les produits alimentaires les plus surveillés en France, le contrôle de la qualité de l'eau du robinet est de la responsabilité du Ministère de la Santé et des Agences régionales de la santé (ARS). L'eau du robinet répond à des normes strictes inscrites dans le Code de la santé publique selon un principe de précaution maximale.

Le SEDIF a constamment investi pour tenir compte de ses propres défis, qui ne sont pas les mêmes que sur d'autres territoires. En Ile-de-France, l'eau distribuée provient des rivières : les traitements sont lourds et, paradoxalement, c'est sous la contrainte d'une ressource très dégradée que le SEDIF a misé sur des techniques de pointe et offre à ses consommateurs une qualité d'eau irréprochable.

C'est notamment le cas pour les pesticides et les nitrates : avec des normes qui protègent les personnes les plus vulnérables (nourissons, femmes enceintes, malades...), aucun dépassement sur les pesticides n'a été détecté en 2011 sur le territoire du SEDIF, les taux de nitrates ont toujours été très en dessous des seuils réglementaires.

Le chlore, un agent qui vous veut du bien



Le chlore est un garant de la qualité sanitaire de l'eau. Le SEDIF s'applique à réduire son seul inconvénient : le goût.

L'application du Plan Vigipirate s'accompagne d'un ensemble de mesures de sécurité autour de l'eau potable. Parmi ces mesures figure l'augmentation du taux de chlore résiduel, c'est-à-dire la teneur en chlore de l'eau distribuée aux particuliers. Rappelons que le chlore est un garant de la qualité sanitaire de l'eau, en agissant comme conservateur alimentaire : il limite l'apparition et le développement des bactéries dans le réseau de distribution. Pour que sa présence dans l'eau soit un peu près stable, il n'est pas introduit de façon massive en sortie d'usine, mais réparti à faible dose en différents points du réseau grâce à des stations de rechloration.

À ce niveau de quantité, le chlore n'a aucune incidence sur la santé, mais il influe sur le goût et l'odeur de l'eau. Les consignes de chloration liées au Plan Vigipirate sont susceptibles d'accroître cet inconvénient dans certains secteurs, notamment pour l'eau nanofiltrée, qui débarrassée des particules les plus fines, est moins chargée en matières organiques, est moins consommatrice de chlore pendant son parcours dans le réseau de distribution et se retrouve presque intégralement au robinet du consommateur : c'est parce qu'elle est plus pure que l'eau nanofiltrée garde plus longtemps le niveau de chlore qu'on y ajoute.

Le contrôle de la qualité de l'eau porte sur 63 paramètres différents dont 54 au titre de la réglementation.

Au total, plus de 350 000 analyses par an sont ainsi effectuées sur le territoire du SEDIF par l'ARS et par Veolia Eau d'Ile-de-France. Ces analyses sont réalisées sur la ressource, sur les filières de traitement, en sortie d'usine, sur le réseau de distribution, au robinet d'un certain nombre de points de consommation sensibles (écoles, crèches, hôpitaux...) répartis sur le territoire syndical. Une synthèse des résultats d'analyses est adressée chaque année à l'ensemble des consommateurs.



Les contrôles portent essentiellement sur :

- des paramètres microbiologiques : l'eau ne doit pas contenir de bactéries ou de virus susceptibles de provoquer des maladies,
- des paramètres physico-chimiques (température, pH, éléments minéraux),
- la présence de pesticides et de substances indésirables (fluor, nitrates) ou toxiques (plomb, chrome),
- des paramètres de confort (couleur, saveur, odeur).

Lors de l'envoi de facture du 2ème trimestre, vous recevrez une lettre spéciale dédiée à la qualité de l'eau distribuée par le SEDIF en 2012.

Quelques précautions à prendre pour préserver la qualité de votre eau :

- Pour la cuisine, faites chauffer de l'eau froide plutôt que de prélever directement de l'eau chaude au robinet. En effet, la chaleur, en circuit de chauffage sanitaire, favorise le développement des bactéries et la dissolution des métaux.

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit fraîche avant de la boire. C'est le meilleur moyen pour évacuer l'eau qui a stagné dans les tuyaux.

- L'eau se conserve mieux à l'abri de l'air et de la lumière. N'hésitez pas à la mettre au réfrigérateur dans une carafe bouchée et consommez-la dans les 24 heures.

- Pensez également à changer régulièrement vos glaçons.

- ne laissez pas l'eau exposée trop longtemps à la lumière.

- Purgez régulièrement votre ballon d'eau chaude.

- Les filtres et accessoires de robinetterie doivent être régulièrement nettoyés pour éviter le développement des bactéries. De même les équipements spéciaux (adoucisseur, antitartre) doivent faire l'objet d'un contrôle sérieux et régulier pour ne pas altérer la qualité de l'eau du robinet.



L'usine de Méry-sur-Oise, de l'eau pour 800 000 habitants



L'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise fournit chaque jour 154 000 m³ d'eau à 800 000 habitants du nord de la banlieue parisienne. Sa capacité de production a été portée à 340 000 m³ par jour pour subvenir aux besoins croissants d'une région fortement urbanisée.

Cette usine présente la particularité d'allier deux filières : une filière de traitement dite « biologique » et une filière membranaire. La première reproduit en accéléré les mécanismes de l'épuration naturelle à travers le sol (clarification, filtration sur sable puis ozonation et filtration sur charbon actif).

La filière membranaire, quant à elle, est la technologie la plus aboutie pour produire de l'eau potable : après les étapes de clarification, l'eau est envoyée sous pression à travers des membranes dont les pores sont 10 000 fois plus fins qu'un cheveu. Ce procédé, la nanofiltration, permet d'éliminer les particules les plus petites : microorganismes, bactéries, virus, pesticides, et même une part des sels minéraux. L'eau obtenue est d'un niveau de qualité et de pureté incomparable. La mise en service de la nanofiltration en 1999 est une première mondiale pour le traitement d'une eau de rivière.

L'ASSAINISSEMENT

L'année 2012 a été une année importante pour notre projet d'assainissement collectif, mais avant d'en arriver à ce point il a fallu depuis 2002 franchir diverses étapes que nous vous avons retracées sommairement ci-contre.

Bien entendu certaines personnes peuvent trouver que le dossier n'avance pas assez vite, à cela nous répondrons qu'il était nécessaire d'étudier toutes les possibilités qui s'offraient à nous pour réaliser un assainissement collectif de qualité et que la solution retenue a été validée par l'ensemble de nos partenaires que sont : l'Agence de l'eau, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Nous vous rappellerons qu'aujourd'hui nos deux communes Chauvry et Béthemont-la-Forêt sont d'accord pour réaliser un assainissement collectif, la zone d'implantation de la station de traitement des eaux usées a été retenue ainsi que la zone où seront infiltrées les eaux après traitement pour plus de détails, nous vous invitons à relire l'article dans le Regard Béthemontois n°40 du mois de janvier 2012

Au début de l'année 2012, nos deux communes se sont regroupées en syndicat intercommunal avant de passer à la phase réalisation des travaux pour être plus efficace vis-à-vis de nos partenaires.

Au début de l'hiver 2012 le syndicat a retenu un assistant à maîtrise d'ouvrage, l'objet principal de cette mission est de nous assister sur les thématiques techniques, juridiques économiques et organisationnelles en vue de la création d'un système de collecte et de traitement des eaux usées.

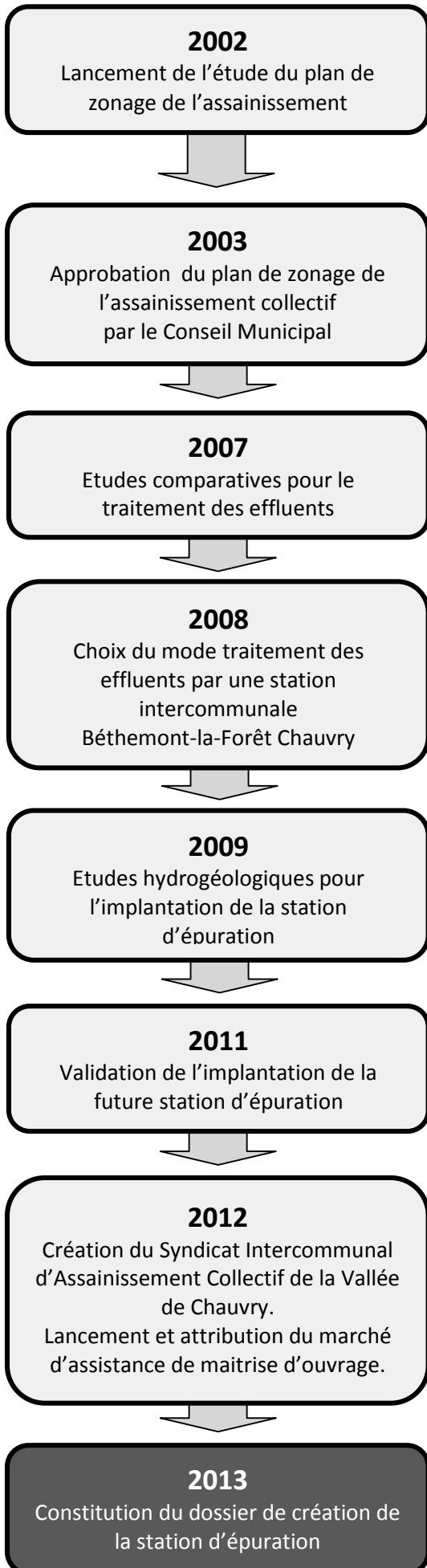
Le coût de cette mission est de 38 319,84 € T.T.C qui est subventionné par l'Agence de l'eau à hauteur de 50 % du montant H.T et par le Conseil Général à hauteur de 30 % du montant H.T.

Plus précisément cette mission aura pour objet :

- Étude du tracé des réseaux de collecte des eaux usées et modélisation du réseau
- Étude pour la réalisation de la station d'épuration et de la zone d'infiltration des eaux.
- Phasage des opérations, étude des modes de financements et des montages juridiques possibles pour la réalisation des travaux.
- Etudes géotechniques et topographiques des sols que nous rencontrerons lors de la création des ouvrages de traitement des eaux usées et lors de la pose des canalisations de collecte et de transfert.
- Simulations financières et juridiques de réalisation des travaux et impact sur le prix de l'eau.
- Rédaction du dossier de déclaration « Loi sur l'eau » (ce dossier sera présenté aux services de la Préfecture qui doivent nous donner leur accord avant tout commencement des travaux)
- Élaboration du cahier des charges pour recruter le maître d'œuvre qui réalisera les travaux de construction de la station d'épuration et du réseau de collecte des eaux usées.



L'ASSAINISSEMENT



Comme vous pouvez le constater cette mission est déterminante pour l'avenir de notre projet d'assainissement collectif, cette étude doit nous permettre de connaître avec précision le type de station d'épuration que nous devons réaliser, la zone d'infiltration des eaux après traitement, mais aussi le réseau de collecte des eaux usées et de transfert.

Cette étude nous apportera aussi des informations précieuses quant au coût des travaux et aux subventions que nous sommes en mesure d'obtenir. Ce qui déterminera bien entendu le prix de l'eau qui sera distribuée à nos robinets car nous vous rappelons que les travaux d'assainissement seront financés par un budget qui est administré par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry. Ce budget sera principalement alimenté par la taxe qui sera perçue sur le mètre cube d'eau que nous aurons consommé, et les subventions que nous auront accordé nos différents partenaires.

La durée de la mission que nous vous avons exposée auparavant doit se dérouler sur une période 12 à 18 mois, durant cette période nous reviendrons régulièrement sur le sujet pour vous apporter le maximum d'informations sur la progression de ce dossier. Pour les personnes qui souhaitent avoir de plus amples informations sur le sujet Messieurs Gérard Wagentrutz et Didier Dagonet restent à votre disposition.

Par ailleurs, à la fin de cette étude il a été prévu d'organiser une réunion publique pour vous restituer l'ensemble de cette étude et répondre à vos interrogations.



RESTAURATION SCOLAIRE



Depuis le 1^{er} janvier 2013 la commune de Béthemont-la-Forêt ainsi que la commune de Chauvry et le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt / Chauvry ont signé un nouveau marché de fourniture de repas pour les restaurants scolaires et de goûter pour l'accueil périscolaire avec un nouveau prestataire de services, la société Elior.

Ce nouveau marché de prestation de services n'entraînera pas d'augmentation de prix pour la prestation de restauration scolaire ainsi que pour l'accueil périscolaire.

Pour les parents qui souhaitent connaître le menu qui est servi à la cantine de Béthemont-la-Forêt, nous vous rappelons que les menus sont affichés à l'entrée de l'école et qu'ils sont consultables sur le site de notre village www.bethemont-la-foret.fr.

Les repas sont produits sur l'une de leurs 17 cuisines centrales en Île de France. Elle se situe sur la commune de Goussainville où elle assure également le service des repas pour la crèche, les restaurants scolaires, le foyer de personnes âgées ainsi que le portage à domicile dans différentes communes. Une trentaine de collaborateurs sont mobilisés pour les 14 contrats qu'ils servent dans les départements du Val d'Oise et de l'Oise.



Elior est une entreprise dont le cœur de métier est la restauration, elle apporte des solutions adaptées aux goûts et besoins de chacun.

Notre prestataire de services accompagnera notre commune pour proposer les meilleures solutions aux familles, dans le cadre de leur mission de service public et leur garantit une qualité et une continuité de services.



Conscient de sa responsabilité sociale, Elior est également relais des politiques de santé publique. La politique nutritionnelle de l'entreprise s'inscrit en effet dans les objectifs du décret du 2 octobre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des plats servis dans le cadre de la restauration scolaire.

RESTAURATION SCOLAIRE



Vos élus et l'entreprise Elios ont à cœur de transmettre aux plus jeunes le goût d'une alimentation saine et les clés d'une consommation responsable.

La démarche développement durable d'Elios Restauration Enseignement se concrétise autour de 3 axes :

- réduire et maîtriser notre empreinte écologique
- éduquer les jeunes générations au développement durable
- créer un lien social et privilégier la diversité.

Les menus proposés allient plaisirs, qualités des produits et équilibre nutritionnel et ceux quels que soient les convives auprès desquels ils s'adressent. Ils privilégient les produits bio et de saison, ainsi que les circuits d'approvisionnement courts pour construire des partenariats avec les producteurs locaux.

Chez Elios Restauration Enseignement, un groupe de diététiciennes est en charge de l'élaboration des menus. Il a pour objectif de respecter les règles de Santé Publique établies par le Plan National Nutrition Santé et le GEMRCN, afin de promouvoir une alimentation diversifiée et équilibrée. Toutes les familles d'aliments sont présentes au cours du repas et les menus sont conçus de manière à toujours proposer :

- des fruits et légumes crus ou cuits
- un féculent
- une viande, poisson ou œuf
- un produit laitier.



Pour proposer des menus variés et innovants, en privilégiant toujours plus de goût dans l'assiette, 10 nouvelles recettes sont testées tous les mois auprès d'un panel de 50 enfants.

L'ENFANCE

Les effectifs de l'année scolaire 2012 / 2013

Pour cette année scolaire notre syndicat de regroupement scolaire accueil 60 enfants, dont 39 sont regroupés à l'école de Béthemont-la-Forêt 18 enfants en maternelle, 21 enfants en primaire et 21 enfants à l'école primaire de Chauvry.

À la rentrée scolaire nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame FERRY la directrice de l'école de Béthemont-la-Forêt qui après une année d'absence au sein de notre école a réintégré son poste.

Ecole	Enseignante	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Béthemont-La-Forêt	Madame DELACOUR	2	9	7					
	Madame FERRY				2	10	9		
Chauvry	Madame PIEL							11	10

Effectif du mois de novembre 2012

Le Budget

Le budget que consacre notre commune à nos enfants a été de 93 900,00 € pour l'année 2012, cela représente 27 % du budget communal, cette somme est consacrée au financement des activités scolaires et péri scolaires.

DEPENSES :

Salaires

45 590,00 €

Transports

21 890,00 €

Alimentation

10 770,00 €

Entretien des Bâtiments

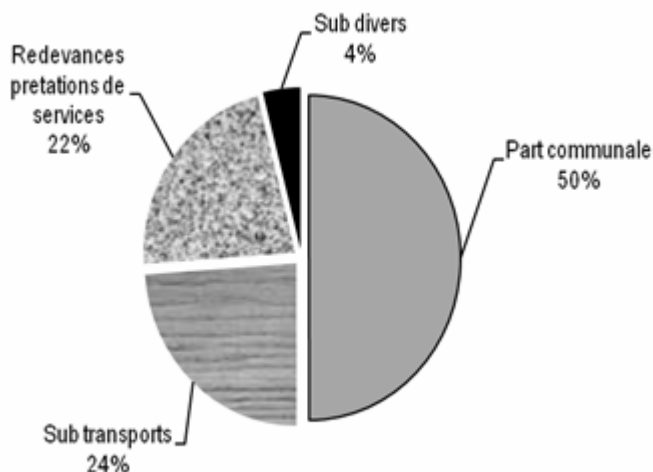
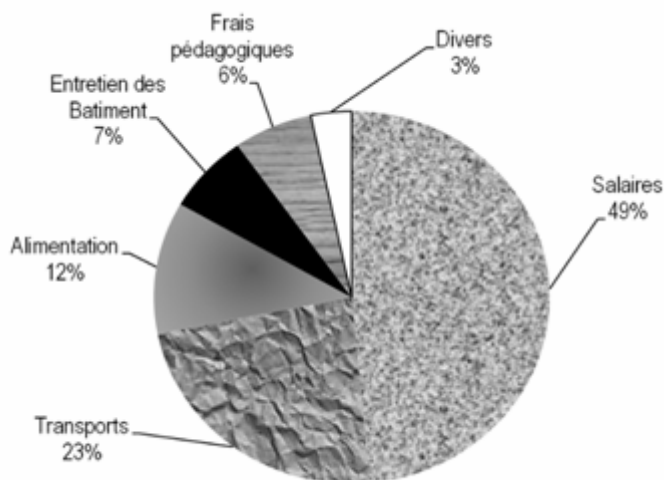
6 450,00€

Frais pédagogiques

6 060,00 €

Divers

3 130,00€



RECETTES :

Part communale

46 920,00 €

Subventions transports

22 460,00 €

Redevances prestations de services

20 740,00 €

Subventions divers

3 770,00€

Plantation d'un arbre



Mardi 27 novembre, les élèves de maternelle et de primaire de l'école de Béthemont-la-Forêt accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents d'élèves, se sont rendus rue de la Croix Frileuse afin d'y planter un arbre (une aubépine) en présence de Monsieur Bertrand VERGNAUD Maire Adjoint et de Monsieur le Maire. Organisée chaque année, cette journée restera à jamais gravée dans les mémoires de générations de petits écoliers qui pourront, tout à loisir, observer la croissance de leur plantation.



Spectacle de Noël

Comme chaque année les enfants de nos deux écoles ont pu bénéficier d'un spectacle durant l'après midi du vendredi 14 décembre. Cette année ce fut une animation musicale qui leurs a été proposée où ils ont pu s'initier à l'art de la danse.

Puis les enseignants, les représentants des parents d'élèves et les élus de nos deux communes avaient donné rendez-vous en début de soirée aux enfants accompagnés de leurs parents autour du verre de l'amitié pour fêter la fin de l'année 2012.



A cette occasion les représentants des parents d'élèves avaient organisé une bourse aux jouets dont l'intégralité des bénéfices sera reversée aux coopératives scolaires.

Enfin, ce fut le moment tant attendu par les enfants, l'arrivée du Père Noël.

LE COIN DES SPORTIFS

Cyclo cross

Le samedi 20 octobre, une épreuve de cyclocross s'est déroulée sur le terrain communal de notre village. Elle était organisée, avec l'accord de la municipalité par une association sportive du Val d'Oise et regroupait 150 participants.



Parmi ces coureurs qui ont dû faire preuve de beaucoup de détermination, la piste étant détrempée par les pluies abondantes des jours précédents, une seule Béthemontoise Constance Amice, a eu le courage de se lancer dans cette compétition.

Pour la récompenser de ses efforts une médaille lui a été remise par Monsieur Wagentrutz en espérant que cela incitera d'autres enfants à venir participer à cette course la prochaine fois.



Slot Racing



Le Slot Racing appelé plus communément circuit routier électrique ou circuit 24 pour les connaisseurs tient sa petite place en France au sein de différents clubs et associations avec des circuits miniatures type piste ou même rallye entourés de très beaux décors montagneux. Les véhicules divers et variés comportent de nombreux réglages châssis et moteurs que l'on peut optimiser, adapter en fonction des différents tracés (comme en vrai...).

Une fois par an une coupe de France est organisée et c'est un Bethemontois Stéphane BRUNETTI qui décrocha la 1^{ère} place en 2012 dans le Nord de la France à côté de Lens.

En international, l'équipe dont il fait partie ASRC 95 situé à Champagne sur Oise a décroché une belle troisième place aux 24 heures de Cognin situés à côté de Chambéry devant des Italiens et derrière des Suisses, la victoire étant revenue à une équipe Française du Sud, l'honneur est sauf !!!



Stéphane repartira en 2013 pour de nouvelles conquêtes.



Gymnastique

En gymnastique, Ancelin VERGNAUD a nettement confirmé son année passée en obtenant de nouveaux très beaux résultats sur l'année 2012. Évoluant au sein du club évolution de Bouffémont, Ancelin et son équipe ont obtenu une très belle 4^{ème} place sur 27 au championnat de France.

En individuel, Ancelin s'est classé deux fois 1^{er} en régional, nous l'encourageons tous pour faire encore mieux en 2013 !!!



Équitation



Béregère Seignol Championne de France CCE Pony 1 D

Nous félicitons chacun de ces cavaliers et plus particulièrement les coaches Céline Dancoing pour le Laos du Roncerais et Sophie et Stéphane Potier pour le Val Kalypso, sans qui les résultats ne seraient pas au rendez-vous.

Comme chaque année, nos deux centres équestres le Laos du Roncerais et le Val Kalypso se sont illustrés lors de compétitions Départementales, Régionales et Nationales, dans les trois disciplines Olympiques que sont le dressage, le saut d'obstacle et le concours complet d'équitation.

En Juin 2012 lors de la soirée des Champions qui clôture la saison des concours pour le Val d'Oise, le Laos du Roncerais et le Val Kalypso ont reçu de nombreux prix en dressage et en saut d'obstacle: Une première place, quatre secondes places et trois troisièmes places.

En Juillet 2012 à Lamotte Beuvron, le Val Kalypso a particulièrement brillé lors des championnats de France en remportant le titre de Champion de France en concours complet d'équitation Pony 1, ainsi qu'une troisième place en dressage Ponam C1.



Audrey Cazale 3^{ème} des Championnats de France Dressage Ponam C1

INFO TRAVAUX

Le cimetière

La société Brodaz a terminé la construction du colombarium et le redressement de la croix du monument aux morts, ces travaux ont coûté 11 389,20 € T.T.C, ils ont été financés en partie par une subvention de l'État d'un montant de 3 690,00 €.

Le préau de l'école

La protection des bois du préau de l'école a été faite avec application de 2 couches de lasure en partie basse par l'agent communal et en partie haute par une entreprise.

Les travaux de voirie

Comme prévu, l'entreprise Filloux a procédé à la réfection partielle de l'allée des Châtaigniers aux « Clos » et à la remise en état de la rue de la Pierre aux Loups. Le coût de ces travaux a été de 55 409,61 € T.T.C, ils ont bénéficié d'une subvention de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts d'un montant de 10 000,00 € et d'une subvention du Département d'un montant de 16 500,00 €.

Il a été également procédé à la réparation des « nids de poules » dans les rues de la commune ainsi qu'à la réparation des bords de la route à la sortie du village en direction de Taverny. Sur cette même route il a fallu également procéder en urgence au mois de septembre à la réparation du petit pont dont les bases étaient minées et risquaient de produire un éboulement de la voirie.

Par ailleurs, quelques réparations ont été effectuées dont le remplacement d'un tampon d'égout des eaux pluviales rue de la Croix Frileuse à proximité du parking de l'Office National des Forêts, et le rescelllement d'une grille d'évacuation des eaux pluviales rue du Lave Sabot.

Comme prévu dans une décision du Conseil Municipal, il a été procédé à la réalisation d'un bateau d'entrée de garage pour la nouvelle maison rue de Montubois.



La cantine scolaire

Le carrelage du sol de la cantine de l'école et le remplacement des fenêtres ont été effectués comme prévu pendant les vacances estivales. Le coût de ces travaux a été de 10 585,80 € T.T.C, la commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 4 248,00 € pour la réalisation de ces travaux.



Béthemont en fête



Les forains ont animé comme les années antérieures notre fête communale qui s'est déroulée le samedi 8 et le dimanche 9 septembre 2012 sous un soleil estival.



Le samedi soir a rencontré un vif succès avec le stand de restauration qui proposait des délicieuses grillades accompagnées de frites maisons. Ce fut aussi, l'occasion de découvrir pour certains d'entre nous l'harmonie intercommunale qui a profité de cette fin de journée pour nous jouer quelques morceaux musicaux entraînants. Comme chaque année avant le feu d'artifice musical, les enfants ont défilé dans les rues de notre village avec des lampions avant de se retrouver sur la plateforme du terrain communal pour assister à l'embrasement du ciel par le spectacle pyrotechnique de grande qualité.



Le Dimanche était sous le signe de la Savoie, ce qui a permis aux convives qui avaient réservé de déguster une très bonne tartiflette. Tout au long de ce week-end, les parents d'élèves et les bénévoles ont proposé des animations pour les enfants et pour les adultes.

Ce week-end festif a permis de récolter 1 797.63 € de bénéfice qui ont été redistribués aux écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry. Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont donné leur temps pour que notre fête communale soit réussie.



Poivre de Cayenne

Ils voulaient l'avoir, ils voulaient la voir, dans le lavoir. Ils l'ont eue, ils l'ont vue, cette magnifique pièce de théâtre magistralement interprétée. Il avait plu toute la semaine et l'inquiétude allait grandissante, quel temps allait-il faire ce samedi 29 septembre 2012. Il a fait beau ! Il était inimaginable qu'il pleuve surtout que la toiture du lavoir dite : en « impluvium », aurait aggravé la moindre petite ondée.



Des lumignons étaient disposés de chaque côté du chemin menant au lavoir comme des vers luisants nous guidant vers le théâtre improvisé. La source a été déviée, et les deux fosses, asséchées, étaient garnies de chaises. Des chaises, il y en avait sur les côtés, derrière, partout, seul un espace a été gardé pour la scène. Une scène a été réalisée avec un plancher sommaire indispensable pour le confort des acteurs. Le voisin a gentiment fourni le



courant électrique, les décors n'étaient pas de Roger ni les costumes de Donald...mais c'était bien quand même. Les spectateurs en grand nombre, plus de cinquante, vu les dimensions de ce théâtre de poche il a fallu limiter l'affluence par les réservations. Voilà tout est en place il nous reste qu'à attendre l'entrée des artistes.

Ce fut une première et un vrai régal. La pièce, créée à Paris par René de Obaldia en 1961 est interprétée par notre artiste local Jean Claude Bataillé dans le rôle de *Cassius*, par Olivier Besse dans le rôle de *Célestin* et Catherine Robert dans le rôle de *Gueule d'anchois*.

C'est vrai que c'était assez *anachronique* et aussi *insolite* du fait de l'endroit où se sont produit les artistes. Les spectateurs, ravis,

ont ri, ont applaudi et fait un triomphe à tout rompre aux acteurs qui le méritaient bien. On ne s'est pas quitté comme ça, nous avons remonté la côte du petit sentier du lavoir pour rejoindre la cantine de l'école où nous attendait un pot de l'amitié offert par la municipalité. Ce fut un grand moment de convivialité où chacun a pu parler et trinquer avec les artistes avec les voisins et avec les autres, ce qui conforte la cohésion entre les bethemontois.

Nous attendons avec impatience la prochaine représentation, sans doute en Janvier à Franconville, de ce 'Poivre de Cayenne' qui ne manquait pas de sel et fut si bien assaisonné.



J.P.C.

VIE LOCALE

11 novembre 2012



Le 11 novembre la cérémonie commémorative s'est déroulée au cimetière de Béthemont-la-Forêt,

après un dépôt de gerbe, Monsieur Dagonet a évoqué l'horreur des combats et le courage de ces jeunes gens dont un grand nombre ont donné leur vie pour défendre notre pays. Il nous a ensuite lu le texte de Monsieur Kader Arif, Ministre délégué aux anciens combattants.

Des personnalités de l'armée, de la gendarmerie et des sapeurs- pompiers étaient présentes à cette cérémonie et des représentants du comité local de la FNACA avec leur porte-drapeau sont venus grossir les rangs des quelques Béthemontois qui s'étaient déplacés.

Le rôle de la FNACA, qui regroupe encore au niveau national 345.000 adhérents étant rappelons le d'entretenir le devoir de mémoire dû aux militaires tués pendant les différents conflits en répondant aux ordres des gouvernements successifs de la France.

Par ailleurs, de par sa spécificité, cette fédération apporte son soutien juridique, social et financier aux anciens combattants de la guerre d' Algérie et à leurs veuves.

Remise des médailles du travail

Le samedi 1^{er} décembre, Monsieur Dagonet a procédé dans la salle du Conseil Municipal, à la remise de la médaille du travail en vermeil à Monsieur Pascal Galloy, consécration de ses 30 années de travail en entreprises. Les Béthemontois présents l'ont félicité par leurs applaudissements



Profitant de cet évènement, Monsieur le Maire a complimenté Monsieur Lauzered et a expliqué à l'assistance son travail de recherche en tant que numismate qui lui a permis, après recherches au détecteur de métaux, de sortir de notre sol de très anciennes pièces de monnaie qu'il nous a remises. Afin de mettre en valeur ces pièces et que les Béthemontois puissent les admirer , celles-ci ont été disposées dans un cadre présentoir qui est maintenant accroché dans la salle des mariages de la Mairie. Pour remercier Monsieur Lauzered de ce geste, Monsieur Dagonet lui a remis la médaille de notre village.

Enfin, lors de cette matinée Monsieur le Maire a profité de cette réunion pour remercier les personnes qui ont donné un peu de leur temps pour embellir notre village en participant à son fleurissement.

À la suite de quoi, un vin d'honneur a clos cette cérémonie.

Animation de Noël du samedi 8 décembre 2012



La cour de l'école de Béthemont-la-Forêt avait revêtu ses habits de fête pour accueillir le Père Noël. Malgré le froid, les familles ont répondu présentes à l'animation de Noël. Un vin chaud a pu être apprécié ainsi qu'un succulent chocolat chaud, boissons réalisées par Bertrand VERGNAUD.

Avant l'arrivée du Père Noël, les enfants ont pu écrire une lettre à celui-ci, s'initier à la sculpture sur ballons et écouter dans l'église de notre village un conte de Noël raconté par Bernadette SCHWEITZER.

Enfin pour annoncer l'arrivée tant espérée du Père Noël un feu d'artifice a embrasé le ciel étoilé de notre village, la venue du Père Noël était très attendue, cette année les enfants ont pu découvrir le Père Noël descendant du ciel avant de recevoir des friandises et échanger quelques mots avec lui.

Nous remercions très sincèrement notre artificier et l'ensemble des bénévoles qui ont aidé la municipalité à réaliser ce moment de magie pour le plus grand plaisir de nos enfants.



Nous vous rappelons que quelques photos ont été prises lors de cette manifestation avec les enfants et le Père Noël, pour les parents qui le souhaitent ces photos sur support informatique sont à leur disposition au secrétariat de la Mairie.



LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Le Noël de nos aînés



De nombreux aînés se sont retrouvés samedi 15 décembre suite à l'invitation de Noël du C.C.A.S. Une savante approche au buffet est nécessaire vu l'influence en cette fin de matinée. La salle du Conseil Municipal est trop petite ! Une flûte de champagne, et les délicieuses mises en bouche faites par les membres du C.C.A.S sont dégustées avec plaisir et les conversations vont bon train. Chaque Béthemontois repart avec son cadeau de fin d'année. À noter que les coffrets gourmands et le coffret apéritif sont le choix privilégié de nos aînés bons vivants.

Rétrospective des animations du CCAS pour 2012



07 Janvier
Dégustation de la galette



04 Février
Crêpes, cidre et loto



18 Juin
Journée champenoise



23 au 30 juin
4^{ème} exposition de peinture



15 décembre
Noël des aînés

Tous les membres du C.C.A.S vous souhaitent une bonne année 2013.

Le petit homme.

Quelques jours avant Noël, le jeune Ragouat âgé de huit ans à peine s'adressa à son père.

Dis p'a, pour Noël j'voudrais un p'tit homme.

Qui'onc tu m'chantes là? T'auras une orange comme tes soeurs si t'es sage et si tu continues à m'achaler t'auras un oignon dans ton sabot! Si tu pleures au moins, tu sauras pourquoi. Un p'tit homme! Y l'est devenu fou! Y voudrait-t-y pas jouer à la poupée maintenant. Y serait-t-y pas devenu boubique!

Le père Ragouat souleva sa casquette, se gratta la tête et restant perplexe continua son ouvrage en oubliant l'incident.

Le mercredi suivant, vingt-quatre décembre, jour de marché, le père Ragouat attablé chez la Renée buvait une chopine avec le gars Tatin quand son fils vint le voir. P'a, je l'ai le petit homme!

Qui'onc tu nous dis là? C'est quoi encore c't' invention? Fait-moi voir ça! Les deux pans de la cape du jeune Ragouat s'entrouvrirent. Il tenait serré sur son ventre le petit Jésus en plâtre peint qui devait garnir la crèche de l'église.

Rapporte ça tout de suite où c'qu' tu l'as pris sans le casser! Tu veux donc aller en enfer, amener le petit Jésus au bistrot, c'est pas un endroit pour lui! Ah! il lui en passe de drôles par la tête, c't'idée quand même, y n'en fais pas d'autres. Y m'en avait déjà causé mais j'avais pas compris ce qu'il voulait dire en parlant du « p'tit homme »!

Le soir même après le souper le jeune Ragouat invita ses parents et ses soeurs à venir voir quèque'choue à l'écurie.

Le temps d'allumer la lampe tempête tenue par le père et une lampe Pigeon tenue par la mère, la famille complète suivit le jeune Ragouat à l'écurie. Sur une botte de paille entre la vache et le cheval il avait couché le « p'tit homme ». Comme effarés, tous faisaient demi-cercle autour du divin enfant. Leurs visages éclairés par la lampe que le père tenait haut, à bout de bras peignaient un véritable tableau de Latour. Les filles se sont agenouillées en joignant les mains sur leur poitrine et instinctivement se sont mises à bredouiller leurs prières. La mère fit le signe de croix et le père Ragouat enleva sa casquette. La vache, « la Perrine » tournait la tête et s'areuyait devant ces visiteurs inhabituels. Le cheval « la Rosa » tournait la tête aussi, paraissant bien étonné de ce rassemblement nocturne. Une vraie crèche vivante, si ce n'est les animaux qui offraient leur croupe en premier plan contrairement aux tableaux habituels. Les filles ont chanté: « il est né le divin enfant ». La Perrine a meuglé gentiment, la Rosa a hennit légèrement par solidarité. Le père Ragouat a dit: Ramène le tout de suite ou c'que tu l'as pris. Mets tes sabots devant la cheminée et vas-y pieds nus. Le jeune Ragouat déchaussé, partit dans la nuit vers le bourg situé à plus d'un kilomètre

Au bourg, les fidèles leurs falots tenus haut, se dirigeaient vers l'église pour assister à la messe de minuit qui, pour de bonnes raisons sans doute, était dite à dix heures du soir. Les enfants un peu énervés cloche-piétaient dans le caniveau. D'un peu partout on voyait danser dans la nuit, toutes ces lumières comme des lampions de quatorze juillet.

La messe était commencée, Mademoiselle Chevreau la perruque un peu dévissée, était à l'harmonium. Monsieur « Léveillé » accompagnait au violon. Les « Colin » en costume berrichon tournaient la manivelle de leurs vielles. Madame Chattefaux reprenait en soliste. Les Jeunes gens et jeunes filles de la chorale installés au balcon au-dessus du porche, très turbulents, s'amusaient bien et pensaient à autre chose. On chanta le « Veni créator » et « Les anges dans nos campagnes ».

Mademoiselle Vernet, dame à tout faire dans l'église dit deux mots à l'oreille de Monsieur le Curé qui haussa les épaules d'un air excédé. Elle repartit vexée et très préoccupée. Quelque chose n'allait pas.

Le Gloria venait d'être interprété de façon magistrale quand le jeune Ragouat poussa le lourd vantail grinçant de la porte de l'église. Il ôta son béret, prit de l'eau bénite et se signa. Un murmure traversa l'assemblée. Le curé s'est retourné face aux fidèles en étendant les bras en croix. Un lourd silence s'installa. Un moment d'intense émotion s'abattit sur l'assemblée. Le jeune Ragouat, pieds nus, traversa toute l'église comme dans une cérémonie bien préparée. Il avait le petit Jésus dans ses bras avancés en offrande. Il mit le genou à terre devant le grand autel et gèneuflexion faite s'est dirigé vers la crèche, sérieux comme un pape il a déposé très religieusement le petit homme sur la paille entre le boeuf et l'âne gris. Il s'est encore agenouillé, a fait un dernier signe de croix a retraversé l'église les bras croisés et la tête baissée, en expiateur. Il a remis son béret, transit de froid, les pieds gelés et les larmes aux yeux il s'est dépêché de rentrer chez lui.

Devant la cheminée dans chacun de ses sabots il y avait un oignon.

J.P.C.

VIE LOCALE

Le Carnet – Etat Civil 2012

Naissances

Maxime Luc Robert ROBIN le 1^{er} juin 2012

Léna Zoé Lola BLONDEAU le 22 juillet 2012

Adrien GUIONNET le 21 septembre 2012

Mariage

Frédéric COLOMBOT et Mélanie FEVRIER le 30 juin 2012

Décès

Nicole DROIT épouse BRICOU le 2 novembre 2012

The background of the page is the coat of arms of Béthemont-la-Forêt. It features a shield with a central figure, possibly a bear or a similar animal, and a banner at the top with the text 'BÉTHEMONT-LA-FORÊT'.

BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

et le Conseil Municipal

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux

pour l'année 2013

POINTE N'OUVERTE